

Règlement du concours Imagerie 2019

OBJECTIFS

- Valoriser la formation doctorale
- Valoriser les travaux des doctorants et leurs savoir-faire
- Mettre en avant les compétences de l'UN
- Faire un lien interdisciplinaire « Art/Culture & Sciences »

1. ÉLIGIBILITÉ

▪ Pour être éligible à ce concours, le doctorant doit être inscrit à l'Université de Nantes et dans l'une des onze écoles doctorales suivantes :

- École doctorale Arts Lettres Langues (ALL)
- École doctorale Biologie Santé (BS)
- École doctorale Droit et Science politique (DSP)
- École doctorale Écologie, Géosciences, Agronomie et Alimentation (EGAAL)
- École doctorale Éducation, Langages, Interactions, Cognition, Clinique (ELICC)
- École doctorale Matière, Molécules Matériaux (3M)
- École doctorale Mathématiques STIC (MathSTIC)
- École doctorale Sciences de la Mer et du Littoral (SML)
- École doctorale sciences Économiques et sciences De Gestion (EDGE)
- École doctorale Sciences pour l'Ingénieur (SPI)
- École doctorale Sociétés, temps, territoires (STT)

▪ Les candidatures sont éligibles pour une inscription pour :

- L'année 2017-2018 : uniquement pour les doctorants qui ont soutenu avant le 31/10/2018
- L'année 2018-2019 : l'inscription doit être effectuée avant le 15/12/2018

▪ Une seule image sera acceptée par candidat.

▪ L'image soumise doit être en lien avec les travaux de thèse du doctorant. Elle doit être originale et faire un lien avec l'art.

▪ Le directeur de thèse doit valider la participation du doctorant au concours.

▪ Les doctorants participant s'engagent à céder leurs droits d'auteur au profit de l'établissement et autorisent toute reproduction et/ou diffusion pour toute utilisation de l'image proposée. Cette session est valable pour toute la durée de protection des droits d'auteur.

▪ Les doctorants participant s'engagent à être disponibles le jour de la remise de prix (le 27 février 2019 à Nantes)

▪ L'intégralité des photos soumises fera l'objet d'une sélection dans le but de les exposer lors de l'événement « Folle journée de l'imagerie 2019 ».

2. PRIX DU CONCOURS

Lors de ce concours, trois prix d'une valeur équivalente à 500€ seront décernés :

- Le prix académique
- Le prix des entreprises
- Le prix grand public



3. PROCÉDURE

3.1. Renseignement du dossier de candidature en ligne et caractéristiques techniques

Le formulaire d'inscription se trouve sur le site internet de la Fondation de l'Université de Nantes.

Date limite de candidature (7 janvier 2018)

Le format d'image accepté est en .jpeg

Le poids ne doit pas dépasser 2 Mo.

La qualité d'image doit être équivalente à 300 DPI (qualité nécessaire pour une impression format exposition).

La légende de l'image soumise doit être rédigée en français (maximum 250 mots).

4. CALENDRIER

- Date d'ouverture du concours : 13 novembre 2018
- Date limite de dépôt de candidature : 7 janvier 2018
- Ouverture des votes en ligne : 14 janvier 2019
- Fermeture des votes en ligne : 13 Février 2019